

Image not found or type unknown



## Maison indivision entre 2 freres

Par **ligikoren\_old**, le **21/10/2007** à **01:13**

ai je le droit de louer une maison appartenant a mon frere et a moi meme sans son accord mais en lui reversant la moitie du loyer ; je souhaite faire cela pour eviter de laisser cette maison fermee. un de mon fils serait interesse pour lui acheter sa part mais comme il est un peu jeune encore il n a pas les moyens ; c est pouquoi je ne veux pas la vendre mais la louer.